

## **POLITIQUE D'IMPARTIALITE ET DE CONFIDENTIALITE DU LACQUE DE L'ONEP**

L'Office national de l'Eau potable (ONEP) à travers son Laboratoire d'Analyse et de contrôle de la Qualité de l'Eau (LACQUE) considère que l'impartialité, la confidentialité et la prévention des conflits d'intérêts sont d'une importance primordiale pour maintenir la confiance de toutes ses parties prenantes dans les services d'évaluation de la conformité qu'il fournit.

Le LACQUE s'engage pleinement à respecter toutes les exigences de la norme ISO/IEC 17025v 2017 " Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais". Pour ce faire, le LACQUE s'engage à mener toutes ses activités d'évaluation de la conformité en toute confidentialité et impartialité et à ne se livrer à aucune activité qui pourrait compromettre ce statut.

Le LACQUE est structuré et organisé afin d'assurer l'impartialité et l'objectivité de ses services tout en excluant les pressions commerciales, financières ou de toutes autres natures pouvant affectées son activité.

Le LACQUE assure la confidentialité des informations générées au cours de ses activités. À cette fin, tout le personnel (y compris la direction et les membres du laboratoire, le personnel de toutes les directions, etc.) participant au processus d'évaluation de la conformité doit être à l'abri de toute pression indue, à savoir commerciale ou financière qui pourrait compromettre sa capacité à agir de façon confidentielle, impartiale et objective.

Tout le personnel, y compris les membres du Conseil d'administration, Comité de Direction, ceux des différentes directions, et tout personnel temporaire sont tenus de déclarer tout conflit d'intérêts potentiel et de non-préservation des secrets professionnels lorsqu'ils surviennent.

Afin de préserver son impartialité et sa confidentialité, le LACQUE évalue en permanence les risques potentiels relatifs à ces principes. Cette évaluation repose sur les mécanismes tels que l'audit interne, la revue de direction et la consultation des parties intéressées appropriées, etc. Lorsque de tels risques sont identifiés, le LACQUE applique les mesures idoines établies pour les réduire ou les éliminer.

La Direction Générale s'engage pleinement à préserver la confidentialité vis-à-vis de ses clients, l'impartialité, l'objectivité et l'intégrité de ses services. Lorsque les clients ou d'autres parties prenantes ont des doutes quant à l'impartialité du service et sur la confidentialité de leurs informations, ils peuvent se référer à la procédure du LACQUE relative au traitement des plaintes et des appels accessibles au public. Le document de la politique relatif à l'impartialité, la confidentialité et la procédure de traitement des plaintes et des réclamations du LACQUE de l'ONEP sont accessibles au public sur le site web (<http://onepci.net/fr/le-lacque/>) de l'ONEP

**Fait à Abidjan, le 10 Mars 2021**

**Le Directeur Général**



**Ibrahiman BERTE**